



Mercredi 16 avril 2014

Réforme des rythmes scolaires : appel aux Maires de l'Essonne

*C/ Mairie
C/ DGS
C/ DGA
C/ M. Fozat
C/ Mme Peuvrel*

Monsieur le Maire, cher Collègue,

Depuis la publication, le 24 janvier 2013, du décret de Vincent PEILLON sur la réforme des rythmes scolaires, nous, Maires, sommes confrontés à un cruel dilemme :

- soit nous l'appliquons contre l'avis des familles, des associations, et des enseignants.
- soit nous alertons l'opinion sur les réserves que nous inspire ce texte.

Nous sommes un certain nombre, en Essonne, à avoir choisi cette 2ème option, et ce pour 7 raisons :

1. Cette réforme, qui ne procède pas de la loi, porte atteinte au principe de libre administration des collectivités territoriales.
2. L'intérêt de cette réforme pour la santé des enfants est loin d'être démontré ; la coupure du mercredi n'est-elle pas salubre pour leur équilibre ?
3. Cette réforme pose le problème de la confusion du rôle pédagogique entre les enseignants et les animateurs, quel que soit leur dévouement respectif.
4. Cette réforme oublie que l'école a pour vocation première d'apprendre à lire, écrire, compter, ... et non faire du macramé ou de la zumba, à la place des heures de cours.
5. Cette réforme va accroître les inégalités entre les communes riches, qui pourront financer des activités épanouissantes (à défaut d'être instructives) et les communes pauvres, qui ne vont que surveiller des récréations toujours trop longues.
6. Cette réforme aura pour effet de plomber les budgets des communes et d'alourdir les impôts locaux, au moment où le Gouvernement exige des collectivités locales 10 milliards d'économies sur 3 ans.
7. Enfin, est-il normal d'imposer cette réforme à des Maires nouvellement élus, alors que leurs prédécesseurs ne l'ont pas préparée ?

Il ne s'agit pas d'un combat politique, mais d'un combat pour nos enfants et pour l'honneur de l'école républicaine, qui doit retrouver le chemin de l'excellence et ne pas devenir une colonie de vacances.

C'est pourquoi, nous avons décidé collectivement de ne pas appliquer à la rentrée cette réforme et de demander un délai supplémentaire de 1 an, le temps que le Gouvernement ouvre les yeux.

**C'est ce message que nous vous proposons d'adresser solennellement
au Premier Ministre au cours d'une conférence de presse,
Le mercredi 23 avril à 10H
à l'Hôtel Ibis Styles Cathédrale d'Evry**

Comptant sur votre présence (à confirmer au 01.69.49.29.30. ou au 01.64.90.72.10.), nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, cher Collègue, à l'assurance nos sentiments fidèles et dévoués.

Christian SCHOETTL (Janvry), Nicolas DUPONT-AIGNAN (Yerres), Franck MARLIN (Etampes),
Michaël DAMIATI (Crosne), François DUROVRAY (Montgeron), Bruno GALLIER (Brunoy),
Christine GARNIER (Quincy-Sous-Sénart), Jocelyne GUIDEZ (Saint-Chéron), Serge POINSOT (Vigneux),
Stéphane PRADOT (Saint-Hilaire), Robin REDA (Juvisy-sur-Orge), Richard TRINQUIER (Wissous).